



# CABLOSSOL D+3 • ECOMAT

EN CONSTRUCTION NEUVE



## PROPRIÉTÉS

- La trame de plancher rayonnant électrique est constituée d'un câble chauffant biconducteur monté sur un mince treillis.
- Jonction de la liaison froide de chaque trame réalisée en usine par soudure et indiquée par un marquage spécifique.
- Terminaison 100% étanche, réalisée en usine.
- Élément chauffant livré avec une liaison froide de 4 m.
- Avis technique du CSTB n°13/16-1311

## LE CONFORT INVISIBLE

Toute la surface des murs est libérée et il est possible de disposer de nombreux revêtements de sol : parquet collé, moquette avec dos textile, dalle plastique, linoléum... (selon CPT PRE en vigueur). Le modèle **ECOMAT** répond aux exigences de la **RT 2020** et des projets **BBC** avec du plancher rayonnant électrique. Les économies sont optimales. Les règles du bâtiment évoluent, les produits Tresco aussi !

## RÉGULATION & ACCESSOIRES

voir pages 36 et 43



• **Thermostat THESOL**  
Réf. 52540

• **Sonde de sol**  
Réf. 52545

• **Clips Cablossol**  
(50 pièces) - Réf. 5491

• **Trousse de réparation D+3**  
Réf. 5496

Puissance (W)	Longueur (m)	ECOMAT* KIT puissance surfacique 70 W/m <sup>2</sup>			KIT puissance surfacique 85 W/m <sup>2</sup>			KIT puissance surfacique 106 W/m <sup>2</sup>		
		Longueur nappe (m)	Surface couverte (m <sup>2</sup> )	Code	Longueur nappe (m)	Surface couverte (m <sup>2</sup> )	Code	Longueur nappe (m)	Surface couverte (m <sup>2</sup> )	Code
Largeur de tramage 0,50 m - sans thermostat d'ambiance										
160	8,9	3,25	1,62	61405	2,7	1,35	615310	2,36	1,18	614310
260	14,5	5,5	2,75	61410	4,52	2,26	615315	3,96	1,98	614315
320	18,5	7	3,5	61415	5,83	2,91	615320	5,10	2,59	614320
420	24	9,25	4,63	61420	7,62	3,81	615325	6,66	3,33	614325
520	28,4	11	5,5	61425	9,05	4,52	615330	7,92	3,96	614330
Largeur de tramage 0,85 m - sans thermostat d'ambiance										
600	34,4	8,5	7,23	61430	6,94	5,89	615335	6,01	5,11	614335
740	41,8	10,25	8,71	61435	8,47	7,19	615340	7,33	6,23	614340
830	46,1	11,5	9,78	61440	9,36	7,96	615345	8,11	6,89	614345
1000	57,5	14,25	12,11	61445	11,73	9,97	615350	10,15	8,63	614350
1200	68,9	17,25	14,66	61450	14,09	11,98	615355	12,20	10,37	614355
1500	83,2	20,75	17,64	61455	17,06	14,50	615284	14,77	12,55	614284
1700	100	25	21,25	61460	20,63	17,53	615288	17,85	15,17	614288
2000	135	33,75	28,69	61465	27,79	21,47	615292	24,05	18,58	614292
2200	123	30,75	26,14	61470	25,26	23,62	615294	21,86	20,44	614294
2600	151	37,75	32,09	61480	31,19	26,51	615298	26,99	22,94	614298

## LA POSE LA PLUS SIMPLE ET LA PLUS RAPIDE



▲ ÉTAPES DE POSE CABLOSSOL D+3 • ECOMAT

**1** Afin de réduire les effets des variations dimensionnelles, réserver un vide ou un relevé en matériau résilient d'au moins 5 mm d'épaisseur, entre la chape, la dalle, ou le mortier de scellement du carrelage et les parois verticales (murs, cloisons) ainsi qu'autour des poteaux.

**2** Mettre en place des isolants de façon à obtenir une continuité parfaite de l'isolation.

Ne doivent être utilisés que des isolants bénéficiant d'un certificat ACERMI ou CSTBat tel que défini dans le CPT PRE en vigueur. Leur résistance thermique doit être au moins égale à :

- 2,00 m<sup>2</sup> K/W si le plancher est en contact avec l'extérieur, un vide sanitaire, un local non chauffé ou un terre-plein
- 1,00 m<sup>2</sup> K/W si le plancher est en contact avec un local chauffé

- 1,00 m<sup>2</sup> K/W si le plancher porteur comporte déjà un isolant dont la résistance R > ou = à 1,5 m<sup>2</sup> K/W

**3** Prendre les précautions nécessaires pour empêcher la pénétration de la laitance dans les joints entre panneaux, ou entre panneaux et murs.

**4** Le kit se présente sous la forme d'un rouleau de grillage plastique auquel est fixé l'élément chauffant, la mise en œuvre est aisée. En extrémité de pièce la découpe du grillage dans sa largeur permet de libérer la lé mise en place.

Placer les éléments chauffants à au moins à 10 cm du nu intérieur fini des murs extérieurs et des autres bords du plancher.

**5** Fixer la trame sur l'isolant au moyen des cavaliers spéciaux fournis avec le kit.

**6** Disposer les lés suivant un plan de calepinage précis établi préalablement par notre service technique.

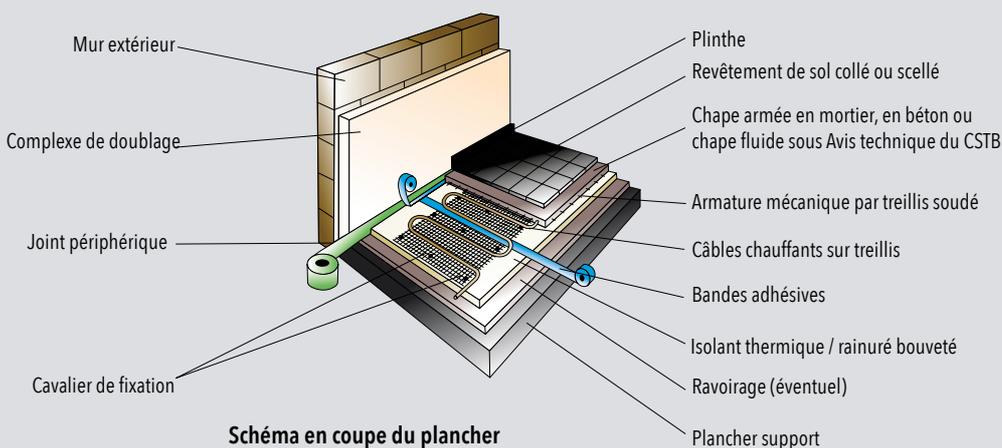
**7** Répartir le câble chauffant de façon régulière afin d'assurer une température uniforme de la dalle. Ne pas positionner le câble sous les meubles de cuisine ou de salle de bains, les équipements sanitaires et ménagers, de même que les placards.

**8** Chaque élément chauffant est muni à l'une de ses extrémités d'une liaison froide de 4 m. Placer celle-ci sans gainage dans le béton et la raccorder dans une boîte de jonction en attente.

**9** D'une manière générale, la réalisation des chapes en mortier ou des dalles en béton doit respecter les dispositions du DTU 26.2. Son épaisseur sera comprise entre 4 et 5 cm, et sa masse volumique sèche au moins égale à 1700 kg / m<sup>3</sup>. Aucune canalisation ou gaine ne doit être incluse dans la dalle flottante. Les canalisations verticales traversant la dalle doivent être protégées par des fourreaux.

**10** Le choix de l'armature dépend de l'épaisseur de la chape ou de la dalle ainsi que de la nature de l'isolation thermique et éventuellement acoustique disposée en sous-face. Il est effectué selon les indications du CPT PRE en vigueur.

Pour les pièces humides, recouvrir le câble d'un treillis métallique relié à la terre, conformément à la norme NFC 15-100.



**Schéma en coupe du plancher**

La composition des planchers doit être conforme au CPT PRE en vigueur.

Contactez  
le **service technique**  
pour le dimensionnement  
de votre installation :  
**03 21 19 60 83**

